

Évolution d'une formation en milieu de travail

Cet article présente l'évolution de la formation en terminologie au sein de la Chancellerie fédérale suisse. Cette formation est organisée selon le principe de la mixité linguistique, elle alterne les séances collectives et le travail en ateliers semi-individuels.

Fondée sur une approche pragmatique, elle est essentiellement axée vers la pratique et est basée sur un travail thématique lié à un sous-domaine particulier.

Termes-clés:
administration fédérale suisse;
formation ; méthodologie.

L'activité de formation terminologique au sein de l'Administration fédérale suisse a déjà été évoquée dans *Terminologies nouvelles* (Rolf Moos, n° 3 juin 1990, p. 86). Il n'est cependant pas inutile de revenir sur ce point aujourd'hui, car si le cadre et les objectifs sont restés identiques, la formation dispensée a évolué pour s'ancrer plus résolument dans la pratique et profiter de quelques nouveaux outils informatiques.

Avant d'aborder les nouveaux aspects de cette formation, rappelons brièvement qu'elle vise à répondre aux besoins terminologiques d'une grande administration publique quadrilingue (allemand, français, italien, romanche), qu'elle est offerte sur une base volontaire à l'ensemble des membres de cette administration, et que ceux-ci sont appelés par la suite à identifier et traiter la terminologie spécifique propre à leur domaine, et surtout à la diffuser par le biais de la banque commune de terminologie *Termdat*. Précisons que la terminologie appréhendée est prioritairement de nature législative et administrative, mais également technique et scientifique.

1 Évolution

À ses débuts (de 1986 à 1990), la formation en terminologie devait permettre de faire connaître l'existence de cette nouvelle discipline et de montrer comment celle-ci pouvait être mise au service de la

communication spécialisée multilingue interne et externe. La sensibilisation du milieu étant primordiale, il fallait essayer de toucher le plus grand nombre de personnes possible, dans toute l'administration, et de les initier de façon somme toute encore assez générale. Les groupes ont pu compter alors jusqu'à 25 personnes. Le programme réservait une part importante à la formation théorique, plus modeste à la pratique; les enseignants provenaient de l'École de traduction de Genève (ETI), de l'Université de Hildesheim (RFA) ou des milieux proches de la terminologie de l'Union européenne. Aujourd'hui la formation se poursuit, mais avec un sens très aigu de l'urgence de mettre aussitôt en pratique les compétences nouvellement acquises. L'administration fédérale en effet n'échappe pas à la règle générale. Qu'il s'agisse de son fonctionnement interne, ou de ses contacts avec l'extérieur, elle a vu à la fois le volume de sa communication exploser et les contenus de cette même communication se spécialiser toujours plus, créant d'immenses besoins en terminologie. Par ailleurs la compatibilité recherchée entre la législation suisse et la législation communautaire rend un inventaire terminologique minutieux particulièrement nécessaire.

2 Formation centrée sur la pratique

Les responsables de la terminologie ont donc été mis au défi

d'offrir une formation débouchant rapidement sur des travaux de qualité. Sans recul théorique, selon le principe du forgeron qui devient tel en forgeant, les participantes et participants aux cours (24 heures échelonnées d'août à mars) sont conviés à produire un premier travail thématique dans leur domaine spécifique. Bien circonscrit à un sous-domaine particulier, de dimensions réduites, celui-ci permet néanmoins de découvrir graduellement les principales facettes de la terminographie et quelques applications terminologiques. Parmi ces dernières, signalons le dépouillement par fouille systématique des textes sur support électronique, la constitution de tableaux de dépouillement au lieu de listes de dépouillement, ce qui facilite considérablement le classement systématique des termes, la constitution rapide d'index de fichiers. La clientèle de ces cours est majoritairement constituée de traductrices et de traducteurs particulièrement rompus aux questions d'équivalence, de stylistique et de recherche ponctuelle. Cependant la distinction entre langue générale et langue de spécialité, entre mots, termes et phraséologie ne lui est généralement pas familière, ni le souci d'ordonner systématiquement la terminologie d'un domaine, ni, parfois, la nécessité de pouvoir citer ses sources. Autant de points auxquels la formation, à travers un travail bien concret qui peut aussi englober la valorisation d'un fichier de traduction existant, va attacher une importance toute particulière. Afin d'assurer un suivi rapproché des travaux en cours d'élaboration, deux ateliers semi-

individuels par groupe de deux ou trois personnes sont organisés entre les séances collectives. Les groupes complets sont limités à douze personnes, et leur composition respecte le principe de mixité linguistique ayant prévalu dès le début et qui est destiné à favoriser le dialogue terminologique interlinguistique. Les langues d'enseignement sont l'allemand, le français et l'italien et les enseignants, les membres de la section de terminologie de la Chancellerie fédérale.

La banque de terminologie *Termdat* se trouve tout naturellement au cœur de cette formation, puisqu'il s'agit de son alimentation. De consommateurs de terminologie, les participants passent tout à coup du côté des fournisseurs. Cela les rend particulièrement attentifs à l'importance de l'échange de données et de la collaboration multilatérale, ainsi qu'à la nécessité de faire disparaître, au nom de l'efficacité, les quelques camps terminologiques retranchés qui pourraient encore subsister au sein de l'administration.

Il est encore un peu tôt pour dire si cette approche résolument concrète permettra, en dépit d'une rivalité inégale avec les besoins urgents de la traduction, d'implanter solidement la pratique terminologique dans les départements (ministères) de la Confédération. Des signes encourageants permettent de le penser. Une réflexion allant dans ce sens se développe actuellement au sein de la section de terminologie: il se pourrait même que la dimension collective et générale de la formation soit abandonnée, ou du moins

considérablement réduite, au bénéfice de formations sectorielles très ciblées, permettant de mettre simultanément en chantier divers travaux de terminologie plus ou moins ambitieux. Moins «universelle» qu'auparavant, plus enracinée dans des situations concrètes et immédiates, plus «instrumentée» et directement axée sur l'alimentation d'une banque centrale, telles sont les caractéristiques actuelles de la formation terminologique en milieu de travail au sein de l'Administration fédérale suisse.

*Françoise Parc,
Section de terminologie,
Services linguistiques centraux,
Chancellerie fédérale suisse,
Berne,
Suisse.*